

Revenu national.—Le revenu national net au coût des facteurs, ou, plus brièvement, le revenu national, est le revenu que procure aux particuliers leur activité productive au service du commerce, de l'État ou du consommateur lui-même. Il englobe le gain des résidents du Canada tiré de la production courante de biens et services, c'est-à-dire la somme des traitements, des salaires, du revenu supplémentaire de la main-d'œuvre (participations de l'employeur à l'assurance-chômage, à la caisse de pension, à la caisse d'indemnisation des accidentés du travail, revenu en nature, etc.), des bénéfices, des intérêts, des loyers nets et du revenu net de l'agriculture et des autres entreprises non sociétaires.

Produit national brut.—Le produit national brut est la valeur marchande de tous les produits finis et services de l'année. Il équivaut au revenu national plus les impôts indirects nets (impôts indirects moins les subventions), plus les déductions pour dépréciation et autres frais semblables des entreprises.

Dépense nationale brute.—La dépense nationale brute évalue le même tout que le produit national brut, soit la production totale de biens "finals" et de services aux prix du marché. Cependant, le produit national brut est déterminé par les frais, alors que pour obtenir la dépense nationale brute toutes les ventes sont additionnées et leur somme rectifiée ensuite à cause des importations et des changements subis par les stocks. On peut distinguer quatre grandes catégories de ventes: aux particuliers; aux administrations publiques; à l'entreprise au compte de capital (placements intérieurs bruts, y compris les changements subis par les stocks); à l'étranger (exportations). Le total de ces ventes englobe celles de biens et de services importés, mais, comme il s'agit de ne mesurer que la production nationale, les importations de marchandises et de services, y compris les versements nets d'intérêts et de dividendes aux non-résidents, sont déduites.

Revenu des particuliers.—Le revenu des particuliers est la somme des revenus courants, qu'ils découlent ou non de l'activité productive. Il embrasse donc les traitements, les salaires, le revenu net de l'entreprise non sociétaire, les intérêts et dividendes et les loyers nets touchés par des personnes ainsi que les paiements de transfert de l'État, comme les allocations familiales, les prestations d'assurance-chômage et les gratifications de guerre. Il ne comprend pas les bénéfices des sociétés non distribués et autres éléments du revenu national non versés aux particuliers.

Coup d'œil rétrospectif.—De 1926 à 1951, un peu moins d'une génération, le produit national brut a quadruplé en valeur. La hausse des prix y a été pour une bonne part dans cette augmentation apparente; toutefois, on verra au tableau 3 que l'augmentation de la production réelle a été de 140 p. 100. La population du Canada a augmenté de 48 p. 100 au cours de cette période, ce qui fait que l'augmentation par habitant du produit réel a été de plus de 60 p. 100, indication du redressement des normes de vie et de la prospérité qui ont marqué ces années. Cette amélioration est encore plus marquée si on l'examine à la lumière du désastreux revers subi durant les années de crise et de la diminution plus récente de la moyenne hebdomadaire des heures de travail dans l'industrie. En 1933, en plein cœur de la crise économique, la production réelle par habitant avait diminué d'un tiers au regard de l'année relativement prospère de 1929.

La série chronologique révèle plusieurs autres aspects intéressants de l'économie, dont la stabilité relative de la portion du revenu total versée à la main-d'œuvre sous forme de salaires au regard de l'instabilité du revenu agricole et de placements